

Liste des lycées prioritaires

Cette liste OZP regroupe les lycées relevant de plusieurs dispositifs prioritaires.

I - Plan Espoir banlieues

- les 33 lycées du dispositif "30 Sites d'excellence" (marqués ici "Site").

Présentation en 2008 <http://www.ozp.fr/spip.php?article6778>

- les 102 lycées des 350 établissements des quartiers Espoir banlieues (marqués ici "EQEB")

Soit au total 135 lycées liés à Espoir banlieues

II – Dispositifs Education nationale

- les 28 lycées entrés dans le dispositif Clair (marqués ici « **ECLAIR** » en rouge) à la rentrée 2010 et qui ont tous été maintenus (sans ajout) à la rentrée 2011 dans Eclair ;

- les 25 lycées "labellisés Ambition réussite" (marqués ici "**Lab.AR** "). B.O. n°30 du 30.08.07. Ce label, tout à fait indépendant des réseaux RAR et RRS, semble toujours en vigueur.

Soit 42 lycées

III Dispositifs officiellement caduques (Education nationale)

- DERS : - les 206 lycées du Dispositif expérimental de réussite scolaire (marqués ici « **DERS** »).

Circulaire du 05.06.08 http://www.association-ozp.net/article.php3?id_article=6911

ATTENTION. Ce dispositif en principe **n'a pas été reconduit à la rentrée 2011** en raison de la mise en œuvre progressive de la réforme du lycée (accompagnement personnalisé).

- « Les lycées ZEP » : les 152 lycées figurant dans la liste des "établissements en ZEP-REP à la rentrée 2005".

Ils sont (marqués ici ("**ZEP**"). Ces lycées ne sont plus officiellement en éducation prioritaire.

Dans cette liste, quelques lycées indiqués comme "hors-ZEP" (marqués ici "H.ZEP") correspondent à des établissements qui ont été classés en REP (réseau d'éducation prioritaire) - et non intégrés dans une ZEP - lors de la relance de 1999 (avec pour conséquence pratique le non-bénéfice de la prime ZEP (indemnité de sujétion spéciale : ISS-ZEP).

Soit 152 « lycées ZEP »

TOTAL tous dispositifs :

535 lycées, ce qui correspond dans la liste, à cause de l'appartenance de certains lycées à plusieurs dispositifs, à **408 items**.

Nous n'avons pas pris en compte

- les lycées "**sensibles** " ou relevant du **plan violence**, dont la liste n'a pas été rendue publique en raison des risques de stigmatisation ;

- les lycées ayant signé une convention avec **Sciences Po** qui relèvent de l'initiative d'une grande école privée ;

- les lycées concernés par le dispositif des "**cordées de la réussite**", dont la liste s'accroît régulièrement ;

- les lycées relevant des **33 CUCS expérimentaux** récemment définis, la liste des établissements concernés n'ayant pas été publiée ;

- les lycées **internats d'excellence « dédiés »**

- les 100 lycées en convention d'éducation prioritaire **avec Sciences Po**

<http://www.ozp.fr/spip.php?article14369>

Nous n'avons pas non plus pris en compte

- les 344 lycées « où se concentrent les difficultés sociales et scolaires » et qui bénéficient d'assistants pédagogiques depuis 2006-2007 <http://www.education.gouv.fr/cid1122/les-assistants-pedagogiques.html>
- le millier d'établissements (collèges et lycées) – dont la liste n'a pas été publiée – qui se répartissent les 5 000 médiateurs de la réussite scolaire (dont le contrat doit prendre fin à la rentrée 2011)
- les 102 établissements (collèges et lycées) de 17 académies constituant « le groupe renforcé de lutte contre l'illettrisme » [ndlr : en fait il s'agit plutôt de « lutte contre le décrochage »] (BO du 01.01.09)

Tous les liens vers les listes citées ci-dessus sont disponibles ici : <http://www.association-ozp.net/spip.php?rubrique589>

Voir aussi la fiche OZP détaillée sur les différentes catégories de lycées prioritaires (avec d'autres liens) <http://www.association-ozp.net/spip.php?article6376>

Codes

DERS : dispositif expérimental de réussite scolaire L.G.T. Lycée Général et Technologique
Site : site d'excellence L.P. Lycée professionnel
EQEB : établissement des quartiers Espoir banlieues L.P.O. Lycée polyvalent
Lab.AR lycée labellisé Ambition réussite
ECLAIR : écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite
ZEP : ancien « lycée ZEP »
H.ZEP : ancien lycée REP

Académie d'Aix-Marseille

- L.P. L'Estaque - Marseille 16ème (DERS, ZEP)
- L.P. La Viste - Marseille 15ème (DERS)
- L.P. René Caillié - Marseille 11ème (DERS)
- L.P. Frédéric Mistral - Marseille 8ème (DERS)
- L.P. Camille Jullian - Marseille 11ème (DERS)
- L.P. Charles Mongrand - Port-de-Bouc (DERS, ZEP)
- L.P. Les Alpilles - Miramas (DERS, ZEP)
- L.G.T. Philippe de Girard - Avignon (DERS)
- L.P. Aristide Briand - Orange (DERS)
- L.P. La Calade - Marseille 15ème (DERS, EQEB, ZEP)
- L.P. Le Chatelier - Marseille 3ème (DERS, EQEB, Lab.AR, ZEP)
- L.P.O. Denis Diderot - Marseille 13ème (DERS, EQEB, Site, ZEP)
- L.G.T. Saint-Exupéry - Marseille 15ème (DERS, EQEB, Site, ZEP)
- L.G.T. Victor Hugo - Marseille 3ème (DERS, Site, ZEP)
- L.P. Colbert - Marseille 7ème (**ECLAIR**, DERS, , Lab.AR, ZEP)
- L.P. La Floride - Marseille 14ème (**ECLAIR**, DERS, ZEP)
- L.P. Robert Schuman - Avignon (**ECLAIR**, DERS, ZEP)

- L.P. Jean Moulin - Port-de-Bouc (ZEP)
- L.P. Frédéric Mistral - Marseille (ZEP)
- L.P. Jean-Baptiste Brochier - Marseille (ZEP)
- L.P. Blaise Pascal - Marseille (H.ZEP)
- L.P. Louis Blériot - Marignane (ZEP)
- L.P. La Viste - Marseille (ZEP)
- L.P. René Char - Avignon (ZEP)
- L.P. Maria Casarès - Avignon (H.ZEP)
- L.P. Aristide Briand - Orange (ZEP)
- L.P. Argensol - Orange (ZEP)
- L.P. Mendes-France - Veygnes (ZEP)
- L.P. René Caillié - Marseille (ZEP)
- L.P. Camille Jullian - Marseille (ZEP)

Académie d'Amiens

- L.G.T. Condorcet - Saint-Quentin (DERS)
- L.P. Condorcet - Saint-Quentin (DERS)
- L.G.T. Jules Uhry - Creil (**ECLAIR**, DERS)

- L.P Jules Uhry - Creil (DERS)
- L.G.T. André Malraux - Montataire (**ECLAIR**, DERS, Site, EQEB, Lab.AR)
- L.G.T. Jean-Baptiste Delambre - Amiens (DERS, Site, EQEB, Lab.AR)
- L.P. Romain Rolland - Amiens (**ECLAIR**, DERS, ZEP)
- L.P. Montaigne - Amiens (Site,EQEB)

- L.P. Métiers André Malraux - Montataire (EQEB, Site, ZEP)
- L.P. Lavoisier - Meru (**ECLAIR**)
- L.P. Pierre Mendès-France - Péronne (**ECLAIR**)
- L.P. Métiers Léonard de Vinci - Soissons (EQEB)
- L.T. Métiers Léonard de Vinci - Soissons (EQEB)
- L.P. Métiers J.-B. Corot. Bâtiment - Beauvais (EQEB, H.ZEP)

- *L.P. Mécharles de Bovelles-Noyon (ZEP)*
- *L.P. Alfred Manessier - Flixecourt (ZEP)*
- *L.P. J.-C. Athanase Peltier - Ham (ZEP)*

Académie de Besançon

- L.P. Fernand Léger - Audincourt (DERS)
- L.P. Les Huisselets - Montbéliard (DERS)
- L.G.T. Armand Peugeot - Valentigney (DERS)

- L.G.T. Victor Hugo - Besançon (EQEB)
- L.P. Tristan Bernard - Besançon (EQEB)
- L.P. Albert Camus - Bethoncourt (EQEB)
- L.P.O. Jacques Duhamel - Dole (EQEB)

Académie de Bordeaux

- L.G.T. Jean Condorcet - Bordeaux (DERS)
- L.P. Tregey Rive de Garonne - Bordeaux (DERS)
- L.G.T. Élie Faure - Lormont (DERS)
- L.P. Jacques Brel - Lormont (DERS, EQEB, Site, Lab.AR, ZEP)
- L.G.T. Odilon Redon - Pauillac (DERS)
- L.G.T. Marguerite Filhol - Fumel (DERS, ZEP)

- L.P.O. Antoine de St Exupéry - Terrasson-la-Villedieu (EQEB)
- L.P. La Morlette - Cenon (EQEB, ZEP)
- L.G.T. François Mauriac - Bordeaux (EQEB)
- L.P. Tregey Rive de Garonne - Bordeaux (EQEB)
- L.P. Les Iris - Lormont (EQEB)

- *L.P. Emile Combes - Bègles (ZEP)*
- *L.P. Les Menuts - Bordeaux (ZEP)*

Académie de Caen

- L.P. Maréchal Leclerc - Alençon (DERS)
- L.P. Jean Guéhenno - Flers (DERS)
- L.G.T. Jean Guéhenno - Flers (DERS)

- L.G.T. Augustin Fresnel - Caen (EQEB)
- L.G.T. Jean Rostand - Caen (EQEB)
- L.P. Marcel Mézen - Alençon (EQEB)

- *L.P. Maréchal Leclerc - Alençon (ZEP)*

Académie de Clermont-Ferrand

- L.P. Germaine Tillion - Thiers (DERS)
- L.P. Roger Claustres - Clermont-Ferrand (DERS, ZEP)

- L.G.T. Ambroise Bruguère - Clermont-Ferrand (EQEB)
- L.P. Camille Claudel - Clermont-Ferrand (EQEB, ZEP)

Académie de Corse

- L.P. Jules Antonini - Ajaccio (DERS)
- L.P.O. de la Plaine Orientale - Prunelli-di-Fiumorbo (DERS)
- Lycée Paul Vicensini - Bastia (Lab.AR)
- Lycée Fred Scamaroni - Bastia (Lab.AR)

Académie de Créteil

- L.G.T. Jean Vilar - Meaux (DERS, Site)
- L.P.O. Flora Tristan - Montereau-Fault-Yonne (DERS)
- L.G.T. Henri Wallon - Aubervilliers (DERS, Site)
- L.G.T. Le Corbusier - Aubervilliers (DERS)
- L.G.T. Marcelin Berthelot - Pantin (DERS)
- L.P. Marcel Pagnol - Bondy (DERS)
- L.P. Condorcet- Montreuil (DERS)
- L.P. Théodore Monot - Noisy-le-Sec (DERS)
- L.P. Simone Weil - Pantin (DERS)
- L.P. Claude-Nicolas Ledoux - Les Pavillons-sous-Bois (DERS)
- L.P. Aristide Briand - Le Blanc-Mesnil (DERS)
- L.P. Jean-Pierre Timbaud - Aubervilliers (DERS)
- L.G.T. Jacques Brel - La Courneuve (DERS)
- L.P. Arthur Rimbaud - La Courneuve (DERS)
- L.P. Jean Moulin - Rosny-sous-Bois (DERS)
- L.P.O. Maurice Utrillo - Stains (DERS, Site)
- L.P.O. Léonard De Vinci - Tremblay-en-France (DERS)
- L.P.O. Lucie Aubrac - Pantin (DERS)
- L.P.O. Henri Sellier - Livry-Gargan (DERS)
- L.P.O. Suger - Saint-Denis (**ECLAIR**, DERS)
- L.P.O. Blaise Pascal - Villemomble (DERS)
- L.P.O. Georges Brassens - Villepinte (DERS)
- L.P.O. Léo Lagrange - Bondy (DERS)
- L.P. Camille Claudel - Vitry-sur-Seine(DERS)
- L.G.T. Maximilien Sorre - Cachan (DERS)
- L.P. Michelet - Fontenay-sous-Bois (DERS)
- L.P. Samuel de Champlain - Chennevières-sur-Marne (DERS, Lab.AR, ZEP)
- L.G.T. Samuel de Champlain - Chennevières-sur-Marne (DERS, Lab.AR)
- L.P.O. Jean Jaurès - Charenton-le-Pont (DERS)
- L.P.O. Jean-Jacques Rousseau - Vitry-sur-Seine (DERS)

- LGT Olympe de Gouges - Noisy-le-Sec (Site)
- LP Guillaumin - Orly (Site)

- L.P. Charles Baudelaire - Meaux (EQEB)
- L.P.O. Métiers - Melun (EQEB)
- L.P.O. Métiers André Malraux - Montereau (EQEB, Lab.AR)
- L.G.T. Flora Tristan - Noisy-le-Grand (EQEB)
- L.P. Métiers Gabriel Péri - Champigny-sur-Marne (**ECLAIR**, EQEB, ZEP)
- L.P. Métiers Armand Guillaumin - Orly (EQEB)

- L.G.T. Georges Brassens - Villeneuve-le-Roi (**ECLAIR**)
- L.P. Auguste Perdonnet – Thorigny-sur-Marne (**ECLAIR**)
- L.G.T. Voillaume - Aulnay-sous-Bois (Lab.AR)
- L.P. Voillaume - Aulnay-sous-Bois (Lab.AR)

- L.P.O. Frédéric Joliot-Curie - Dammarie-les-Lys (ZEP)
- S.E.P. du Lycée André Malraux - Aubervilliers (ZEP)
- S.E.P. du Lycée Alfred Nobel - Clichy-sous-Bois (ZEP)
- L.P. Denis Papin - La Courneuve (ZEP)
- L.P. Arthur Rimbaud - La Courneuve (ZEP)
- L.P. Jean-Pierre Timbaud - Aubervilliers (ZEP)
- L.P.O. Felix Faure - Pantin (ZEP)

- *L.P.O. Marcel Cachin - Saint-Ouen (ZEP)*
- *L.P. Jacques Brel - Choisy-le-Roi (ZEP)*

Académie de Dijon

- L.P. Antoine Antoine - Chenôve (DERS, EQEB)
- L.G.T. Henri Parriat - Montceau-les-Mines - (DERS)
- L.T. Gustave Eiffel - Dijon (EQEB)
- L.P.O. - Hilaire de Chardonnet - Chalon-sur-Saône (EQEB)

- *L.P. Pierre Chevenard – Cosne Cours-sur-Loire (ZEP)*
- *L.P. de l'agglomération de Nevers – Fourchambault (ZEP)*
- *L.P. Blaise Pascal – Migennes (ZEP)*
- *L.P. Pierre et Marie Curie – Sens (H.ZEP)*

Académie de Grenoble

- L.P.O. Xavier Mallet - Le Teil (DERS)
- L.P.O. Henri Laurens - Saint-Vallier (DERS)
- L.G.T. Charles Poncet - Cluses (DERS)
- L.G.T. André Argouges - Grenoble (DERS, EQEB)
- L.P.O. L'Oiselet - Bourgoin-Jallieu (DERS)
- L.G.T. Louis Armand - Chambéry (DERS, EQEB)

- L.P. Montesquieu - Valence (EQEB)
- L.P. André Argouges - Grenoble (EQEB, ZEP)
- L.P. Louis Armand - Chambéry (EQEB , H.ZEP)

- *L.P. Hôtelier – Largentière (ZEP)*
- *L.P. L'Odyssée – Pont-de-Cheruy (ZEP)*
- *L.P.O. La Pléiade – Pont-de-Cheruy (ZEP)*
- *L.P. Jacques Prévert – Fontaine (H.ZEP)*
- *L.P. de la vallée de l'Arve – Cluses (ZEP)*
- *L.P. Le Salève – Annemasse (H.ZEP)*

Académie de Guadeloupe

- L.P. Louis Delgrès - Le Moule (DERS)
- L.P. Blachon Lamentin - Le Lamentin (DERS)

- L.P. Carnot - Pointe-à-Pitre (EQEB)

- *L.P.O. Iles du Nord Marigot - St Martin (ZEP)*

Académie de Guyane

- L.P.O. Bertène Juminer - Saint-Laurent-du-Maroni (DERS)
- L.P. Balata - Matoury (DERS)

- L.G.T. Félix Eboué - Cayenne (EQEB)

- *L.P.O. Bertène Juminer - St Laurent–du-Maroni (ZEP)*
- *L.P.O. Saint Laurent II - St Laurent–du-Maroni (ZEP)*

Académie de La Réunion

- L.P. Roches Maigres - Saint-Louis (DERS)
- L.P.O. Jean Huglot - Le Port (DERS, Lab.AR)

- *L.P. Isnelle Amelin - Sainte-Marie (ZEP)*

Académie de Lille

- L.P.O. André Lurçat - Maubeuge (DERS)
- L.G.T. Pays de Condé - Condé sur l'Escaut (DERS)

- L.G.T. Jules Mousseron - Denain (DERS)
- L.P. Placide Courtoy - Hautmont (DERS)
- L.P.O. Camille Desmoulins - Le Cateau-Cambrésis (DERS)
- L.G.T. Jean Moulin - Roubaix ((DERS, Site, EQEB)
- L.P. Jean Moulin - Roubaix (DERS, EQEB)
- L.G. Maxence Van der Meersch - Roubaix (DERS, Site, EQEB)
- L.G.T. Jean Rostand - Roubaix (DERS, EQEB)
- L.P. Turgot - Roubaix (DERS)
- L.P. Lavoisier - Roubaix (DERS, EQEB)
- L.G.T. Sévigné - Tourcoing (DERS)
- L.P.O. Émile Zola - Wattrelos (DERS, Site, EQEB)
- L.G.T. Pablo Picasso - Avion (DERS)
- L.G.T. Auguste Béhal - Lens (DERS)
- L.P. Auguste Béhal - Lens (DERS)
- L.P. François Hennebique - Liévin (DERS, Site, EQEB)
- L.P. La Peupleraie - Sallaumines (DERS)
- L.P. Ile Jeantu - Dunkerque (EQEB)
- L.T. Ecole sup; arts appl. textile - Roubaix (EQEB)
- L.G.T. Pablo Picasso - Avion (EQEB)
- L.P. Pablo Picasso - Avion (EQEB)
- L.G.T. Auguste Behal - Lens (EQEB)
- L.P. Auguste Behal - Lens (EQEB)

Académie de Limoges

- L.T. Danton - Brive-la-Gaillarde (DERS)
- L.P. Danton - Brive-la-Gaillarde (DERS)
- L.P. Marcel Pagnol - Limoges (DERS)

Académie de Lyon

- L.P.O. Paul Painlevé - Oyonnax (DERS)
- L.G.T. Simone Weil - Saint-Priest-en-Jarez (DERS)
- L.P. Pablo Picasso - Givors (DERS, Site, EQEB, ZEP)
- L.G.T. Robert Doisneau - Vaulx-en-Velin (DERS)
- L.P. Les Canuts - Vaulx-en-Velin (DERS)
- L.G.T. Jacques Brel - Vénissieux (DERS, Site, EQEB)
- L.P. Jacques Brel - Vénissieux (DERS, EQEB)
- L.G.T. Marcel Sembat - Vénissieux (DERS)
- L.P. Marc Seguin - Vénissieux (**ECLAIR**, DERS)
- L.G.T. Frédéric Faÿs - Villeurbanne (DERS, ZEP)
- L.G.T. Louis Aragon - Givors (EQEB)
- L.G.T. La Martinière - Lyon 9è (EQEB)
- L.G.T. Albert Camus - Rilleux-la-Pape (EQEB)
- L.P. Sermentaz - Rilleux-la-Pape (EQEB, ZEP)
- L.P. Métiers Les Canuts - Vaulx-en-Velin (EQEB)
- L.G.T. Robert Doisneau - Vaulx-en-Velin (EQEB, Lab.AR)
- L.P.O. Saint Exupéry – Bellegarde/Valserine (ZEP)
- L.P. Méarbez Carme – Bellignat (ZEP)
- L.P.O. Paul Painlevé – Oyonnax (ZEP)
- L.P. Métiers Adrien Testud- Le Chambon (ZEP)
- L.P. Benoît Fourneyron – St Etienne (ZEP)
- L.P. Pierre Desgranges - Andrezieux Bouthéon (ZEP)
- L.P. Marc Seguin – Vénissieux (ZEP)
- L.P. Hélène Boucher – Vénissieux (ZEP)
- L.P. Jacques Brel – Vénissieux (ZEP)
- L.P. Métiers Les Canuts – Vaulx-en-Velin (ZEP)
- L.P. Henri Becquerel – Décines Charpieu (ZEP)
- L.P. Fernand Forest - St Priest (ZEP)
- L.P. Danielle Casanova - Givors (ZEP)

- L.P. *Métiers Georges Lamarque – Rilleux-la-Pape* (ZEP)
- L.P. *Bâtiment et Travaux publics - Bron* (ZEP)
- L.P. *Jacques de Flesselles - Lyon* (ZEP)
- L.P. *LYC Métiers Diderot - Lyon* (ZEP)
- L.P. *François Cevert – Ecully* (ZEP)
- L.P. *Alfred de Musset – Villeurbanne* (ZEP)

Académie de la Martinique

- L.G.T. Joseph Gaillard de la Pointe des Nègres - Fort-de-France (DERS)
- L.P.O. Joseph Pernock - Le Lorrain (DERS, ZEP)

- L.P. Dillon - Fort-de-France (EQEB)

Académie de Montpellier

- L.G.T. Albert Camus - Nîmes (DERS)
- L.G.T. Jean Moulin - Béziers (DERS, EQEB)
- L.P.O. Jules Guesde - Montpellier (DERS)
- L.P.O. Aristide Maillol - Perpignan (DERS)
- L.P. Léonard de Vinci - Montpellier (Site, EQEB, ZEP)
- L.P. Voltaire - Nîmes (Site, EQEB)
- L.P. Jean Mermoz - Béziers (EQEB)
- L.P. Jean Moulin - Béziers (EQEB, ZEP)
- L.P. Gaston Darboux - Nîmes (**ECLAIR**)
- L.P. Alfred Sauvay – Villelongues-Dels-Monts (**ECLAIR**)
- L.P. *Paul Langevin - Beaucaire* (ZEP)

Académie de Nancy-Metz

- L.P. Bertrand Schwartz - Pompey (DERS)
- L.G.T. Antoine de Saint-Exupéry - Fameck (DERS, Lab.AR, H.ZEP)
- L.P. Jean Macé - Fameck (DERS, Lab.AR, H.ZEP)
- L.G.T. Blaise Pascal - Forbach (DERS)
- L.P. Blaise Pascal - Forbach (Site)
- L.G.T. Métiers Pierre Mendès-France - Epinal (EQEB)
- L.P. *Jean Victor – Metz* (H.ZEP)
- L.P. *Jouffroy d'Abbans – Moyeuvre Grande* (H.ZEP)

Académie de Nantes

- L.G.T. Albert Camus - Nantes (DERS, EQEB)
- L.G.T. Vial - Nantes (DERS)
- L.G.T. Guy Môquet - Châteaubriant (DERS)
- L.P. Étienne Lenoir - Châteaubriant (DERS)
- L.G.T. Emmanuel Mounier - Angers (DERS, EQEB)
- L.G.T. Le Mans Sud - Le Mans (DERS)
- L.G.T. François Rabelais - Fontenay-le-Comte (DERS)
- L.G.T. Henri Bergson - Angers (EQEB)
- L.P. Henri Dunant - Angers (EQEB)
- L.P. Ludovic Ménard - Trélazé (EQEB)

Académie de Nice

- L.G.T. Beau Site - Nice (DERS)
- L.P. Beau Site - Nice (DERS)
- L.G.T. Guillaume Apollinaire - Nice (DERS)
- L.G.T. Beaussier - La Seyne-sur-Mer (DERS, Site)

- L.P.O. Raynouard - Brignoles (DERS)
- L.P.O. Métiers - La Seyne-sur-Mer (EQEB, ZEP)
- *L.P. La Coudoulière – Six-Fours-Les-Plages (ZEP)*

Académie d'Orléans-Tours

- L.P.O. Métiers Édouard Branly - Dreux (DERS, Site, EQEB)
- L.P.O. Blaise Pascal - Châteauroux (DERS)
- L.G.T. Voltaire - Orléans (DERS)
- L.P. André Ampère - Vendôme (DERS)
- L.G. Alain Fournier - Bourges (EQEB)
- L.P.O. Edouard Branly - Dreux (Lab.AR)
- *L.P. Maurice Viollette – Dreux (ZEP)*
- *L.P. Gilbert Courtois – Dreux (ZEP)*

Académie de Paris

- L.G.T. Henri Bergson - Paris 19ème(DERS)
- L.P. Armand Carrel - Paris 19ème (DERS)
- L.P.O. Edgard Quinet - Paris 9ème (DERS)
- L.G.T. François Rabelais - Paris 18ème (DERS)
- L.G.T. Turgot - Paris 3ème (DERS)
- L.G.T. François Villon - Paris 14ème (DERS)

Académie de Poitiers

- L.G.T. Saint-Exupéry - La Rochelle (DERS)
- L.G.T. Édouard Branly - Châtelleraut (DERS, Lab.AR)
- L.P. Édouard Branly - Châtelleraut (DERS, Lab.AR)
- L.G.T. Venise verte - Niort (EQEB)
- L.G.T. Louis Armand - Poitiers (EQEB)
- L.P. Louis Armand - Poitiers (EQEB)
- L.P. Auguste Perret - Poitiers (EQEB)

Académie de Reims

- L.P. Armand Malaise - Charleville-Mézières (DERS, Site, EQEB)
- L.P.O. Métiers François Arago - Reims (DERS, Site, EQEB)
- L.G. Colbert - Reims (EQEB)
- L.P. Métiers - Joliot-Curie - Reims (EQEB)
- L.G.T. Blaise Pascal - Saint-Dizier (EQEB)
- L.P. Blaise Pascal - Saint-Dizier (EQEB, ZEP)
- L.G.T. Jean Moulin – Revin (Lab.AR)
- L.P. Jean Moulin - Revin (Lab.AR)
- *L.T. Blaise Pascal – St Dizier (ZEP)*
- *L.G.T. St Exupéry – St Dizier (H.ZEP)*
- *L.P. St Exupéry - St Dizier (H.ZEP)*

Académie de Rennes

- L.P.O. Fulgence Bienvenue - Loudéac (DERS)
- L.P.O. Dupuy de Lôme - Brest (DERS)
- L.G.T. Beaumont - Redon (DERS)
- L.P. Beaumont - Redon (DERS)
- L.P.O. Brocéliande - Guer (DERS)

Académie de Rouen

- L.P. Augustin Hébert - Evreux (DERS, ZEP)

- L.G.T. Modeste Leroy - Evreux (DERS)
- L.P.O. Ferdinand Buisson - Elbeuf (DERS, ZEP)
- L.P. Val de Seine - Le Grand-Quevilly (**ECLAIR**, DERS)
- L.G.T. Robert Schuman - Le Havre (**ECLAIR**, DERS, Site, EQEB, Lab.AR)
- L.P.O. Porte Océane - Le Havre (DERS)
- L.P.O. Métiers Auguste Perret - Le Havre (EQEB, ZEP)
- L.P. Robert Schuman - Le Havre (**ECLAIR**, EQEB,)

- L.G.T. Georges Dumézil - Vernon (Lab.AR)
- L.P. Georges Dumézil - Vernon (Lab.AR)
- L.P. Colbert - Le Petit Quevilly (**ECLAIR**, ZEP)
- L.P. Fernand Léger – Grand-Couronne (**ECLAIR**, ZEP)
- L.G.T. Les Fontenelles - Louviers (**ECLAIR**)

- *L.P. Emulation dieppoise - Dieppe (ZEP)*
- *L.P. Descartes – Fécamp (H.ZEP)*
- *L.P. Elisa Lemonnier - Le Petit Quevilly (H.ZEP)*
- *L.P. Antoine Laurent Lavoisier – Le Havre (ZEP)*
- *L.P. des 4 cantons – GRIEUX – Rouen (ZEP)*
- *SEP L.P.O. Le Corbusier - St Etienne-du-Rouvray (ZEP)*

Académie de Strasbourg

- L.G.T. Marc Bloch - Bischheim (DERS)
- L.P.O. Le Corbusier - Illkirch-Graffenstaden (DERS)
- L.G.T. Albert Schweitzer - Mulhouse (DERS)
- L.P. Charles Stoessel - Mulhouse (DERS)
- L.P.O. Blaise Pascal - Colmar (DERS)

- L.G.T. Emile Mathis - Schiltigheim (**ECLAIR**)
- L.G.T. Amélie Zurcher - Wiltshiem (**ECLAIR**)

- *L.P.O. Louise Weiss - Ste Marie-aux-Mines (H.ZEP)*

Académie de Toulouse

- L.P. Mirail - Toulouse (DERS, Site, Lab.AR)
- L.G.T. Rive Gauche - Toulouse (DERS)
- L.G.T. Toulouse-Lautrec - Toulouse (DERS)
- L.G.T. Marcelin Berthelot - Toulouse (DERS)
- L.P. Docteur Clément de Pémillé - Graulhet (DERS)
- L.G.T. Jean de Prades - Castelsarrasin (DERS)

- L.P.O. Rive Gauche - Toulouse (Site)
- L.P. Guynemer - Toulouse (**ECLAIR**)
- L.P. Dr Clément de Pénille - Graulhet (**ECLAIR**)

- *L.G.T. av.Léo Lagrange – Decazeville (H.ZEP)*
- *LP av. Léo Lagrange – Decazeville (H.ZEP)*
- *LP Métiers Bâtiment – Aubin (H.ZEP)*

Académie de Versailles

- L.G.T. Marcel Pagnol - Athis-Mons (DERS)
- L.P.O. Clément Ader - Athis-Mons (DERS)
- L.P.O. (Métiers) Robert Doisneau - Corbeil-Essonnes (DERS, Site, EQEB, ZEP)
- L.P.O. Georges Brassens - Courcouronnes (DERS)
- L.G.T. Maurice Eliot - Épinay-sous-Sénart (DERS, ZEP)
- L.P. Louis Blériot - Étampes (DERS)
- L.P. Pierre Mendès-France - Ris-Orangis (DERS, H.ZEP)
- L.G.T. Albert Einstein - Sainte-Geneviève-des-Bois (DERS, EQEB, ZEP)
- L.P.O. Jean Jaurès - Châtenay-Malabry (DERS)
- L.G.T. Guy de Maupassant - Colombes (DERS, ZEP)

- L.P.O. (Métiers) Galilée – Gennevilliers (DERS, Site, EQEB, ZEP)
- L.P. La Tournelle - La Garenne-Colombes (DERS)
- L.G.T. Joliot-Curie - Nanterre (DERS)
- L.P. Paul Langevin - Nanterre (DERS, ZEP)
- L.G.T. Georges Pompidou - Villeneuve-la-Garenne (DERS)
- L.P.O. Charles Petiet - Villeneuve-la-Garenne (DERS)
- L.G.T. Romain Rolland - Argenteuil (DERS, Site, EQEB, ZEP)
- L.P.O. Georges Braque - Argenteuil (DERS, ZEP)
- L.P. d'Arnouville-lès-Gonesse (DERS)
- L.P.O. Evariste Galois - Beaumont-sur-Oise (DERS)
- L.P. Grand Cerf - Bezons (DERS, ZEP)
- L.P.O. Charles Baudelaire - Fosses (DERS)
- L.G.T. Simone de Beauvoir - Garges-lès-Gonesse (DERS, ZEP)
- L.P.O. Jean-Jacques Rousseau - Sarcelles (DERS)
- L.G.T. François Villon - Les Mureaux (DERS)
- L.P.O. Vaucanson - Les Mureaux (DERS, EQEB, ZEP)
- L.P.O. Léopold Sedar Senghor - Magnanville (DERS)
- L.P.O. Jean Rostand - Mantes-la-Jolie (DERS, EQEB, ZEP)
- L.P.O. Camille Claudel - Mantes-la-Ville (DERS, ZEP)
- L.P.O. Antoine Lavoisier - Porcheville (DERS)
- L.P. Louis Blériot - Trappes (DERS, Site, EQEB, ZEP)
- L.G.T. Plaine de Neauphle - Trappes (DERS, EQEB, ZEP)

- L.G.T. ST Exupéry - Les Mureaux (EQEB)
- L.P.O. F. et N. Léger - Argenteuil (EQEB, ZEP)
- L.P.O. Arthur Rimbaud - Garges-lès-Gonesse (EQEB, ZEP)

- L.G.T. Robert Doisneau Corbeil-Essonnes (ECLAIR)
- L.G.T. Vaucanson - Les Mureaux (ECLAIR)
- L.G.T. Camille Claudel - Mantes-la-Ville (ECLAIR)

- L.P.O. Métiers Jules Verne – Sartrouville (ZEP)
- L.P. Henri Matisse - Trappes (ZEP)
- L.P.O. Paul Matisse - Ste Geneviève-des-Bois (ZEP)
- L.P.O. L. Essouriau – Les Ulis (ZEP)
- L.P. de Prony – Asnières-sur-Seine (ZEP)
- L.P. Léonard de Vinci – Bagneux (ZEP)
- L.P. Valmy – Colombes (ZEP)
- L.P.O. Claude Garamont - Colombes (ZEP)
- L.P. Claude Chappe – Nanterre (ZEP)
- L.P.O. Louise Michel – Nanterre (ZEP)
- L.P.O. Jean Jaurès – Argenteuil (ZEP)
- L.P.O. Eugène Ronceray - Bezons (ZEP)
- L.P.O. Romain Rolland – Goussainville (ZEP)
- L.P. Pierre Mendès-France – Villiers-le-Bel (ZEP)
- L.P.O. de la Tourelle – Sarcelles (ZEP)
- L.P. industriel – St Ouen-l'Aumône (ZEP)
- L.P.O. Jean Perrin - St Ouen-l'Aumône (ZEP)
- L.P.O. Métiers Edmond Rostand - St Ouen-l'Aumône (ZEP)

EN GUISE DE CONCLUSION

Le premier objectif de l'OZP en établissant cette liste unique des lycées est d'ordre utilitaire et pratique : répondre à la question : qui est dans quoi , ou à quel(s) dispositif(s) mon lycée appartient-il ?

Le second objectif est plus hasardeux : y voir plus clair dans le mille-feuille des dispositifs prioritaires concernant les lycées et tenter de discerner une cohérence dans un système de labels qui est plus complexe que celui des collèges (3 dispositifs sont spécifiques aux lycées : DERS, Site, Label Ambition Réussite).

LES CONSTATS

I – Les trois dispositifs du plan banlieues (DERS, Site, EQEB) :

Qu'est-ce qui justifie la création de 3 dispositifs ?

- 27 des 33 lycées en sites d'excellence sont également en DERS, ce qui révèle un taux de recouvrement fort (près de 90%). Qu'est-ce qui justifie alors la création de deux dispositifs différents ?

- Les 30 sites d'«excellence», comme leur nom l'indique, relèvent davantage du volet du plan banlieues qui vise à favoriser l'élite des élèves « méritants » des quartiers. Leur objectif est officiellement de « renforcer l'attractivité de ces lycées ».

- Le DERS, qui a une histoire compliquée, relève davantage du volet qui vise à l'amélioration de la réussite scolaire pour tous les élèves des établissements concernés (désignés au départ comme « les 200 lycées les plus en difficulté »). Son objectif officiel est de faire bénéficier les élèves « d'un appui personnalisé pendant l'année scolaire et lors de stages pendant les vacances ».

Lire la circulaire qui détaille les deux dispositifs

<http://www.education.gouv.fr/cid25332/mene0909985c.html>

A noter que ce dispositif n'a en principe **pas été reconduit à la rentrée 2011** en raison de la mise en place progressive de la réforme du lycée (accompagnement personnalisé).

- le dispositif EQEB, lui, est bien distinct des deux autres : seulement 31 lycées sur 308 (soit 10%) appartiennent à la fois à EQEB et à DERS ou aux Sites.

Mais n'oublions pas que cette liste de 102 lycées en EQEB a été établie à partir de critères propres à la géographie de la politique de la ville (les 350 quartiers du plan banlieues) et non pas de critères proprement éducatifs. La logique de la constitution de la liste EQEB est différente (sans pour cela que sa cohérence fonctionnelle apparaisse clairement).

Au total cependant, le taux de concordance (ou de recouvrement) à l'intérieur des 3 dispositifs du plan Banlieues est très faible puisque 43 lycées seulement sur 341 (soit 13%) appartiennent à plusieurs dispositifs.

II – Les deux dispositifs Education nationale (Label Ambition réussite et Eclair)

Ces deux listes présentent des points communs : ils recouvrent un petit nombre d'établissements et ils apparaissent comme des traces résiduelles des hésitations ou des remords de l'administration.

En effet, pourquoi l'Education nationale a-t-elle crée en 2007 ce « label Ambition réussite », un an après la création des RAR et des RRS, pour les ignorer ensuite en affirmant qu'il n'avait rien à voir avec le réseau Ambition réussite ?

De même, les lycées Clair ont été créés à la rentrée 2010, en lien avec l'objectif affiché de lutte contre la violence scolaire. Mais, devant les protestations soulevées par l'absence des écoles, l'Education nationale a réintroduit celles-ci dans le dispositif, qui devient « Eclair » à la rentrée 2011. Mais le MEN n'a pas pour autant jugé bon de faire entrer de nouveaux lycées, comme si le recentrage sur la liaison école-collège rendait caduque l'ancienne liaison collège-lycée.

Note : La solution cohérente qui aurait consisté à supprimer les lycées du nouveau dispositif s'est peut-être heurtée à un obstacle onomastique : ECLAIR amputé du L serait devenu l'incongru ECAIR.

III – Les «lycées ZEP»

Cette appellation vient de l'ancienne carte des ZEP-REP, rénovée après la relance de 1999, qui comprenait, des lycées et pas seulement des collèges. La très longue liste des établissements et écoles en ZEP datant de décembre 2005, désormais introuvable en ligne, a été sauvegardée à l'époque par l'OZP.

Officiellement, ces lycées ne sont plus en éducation prioritaire depuis la création des RAR et RRS en 2006. Cependant on fait encore souvent mention dans la presse de « lycées ZEP », parfois à l'instigation d'enseignants voulant souligner le caractère « difficile » de leur établissement.

L'OZP ignore si quelques académies ont conservé à ces lycées les avantages dont ils bénéficiaient auparavant.

Relevons que les choix académiques sont déterminants : ainsi l'académie de Lille ne comptait aucun lycée ZEP, Créteil n'en comptait que 11, mais Aix-Marseille 23 et Versailles 35.

Apparemment, le plan banlieues a peu pris en compte ces anciens lycées ZEP pour établir ses

propres listes de lycées prioritaires puisque les 2/3 de ces lycées ZEP (97 sur 151) n'appartiennent à aucune autre catégorie.

Notons au passage qu'il en est différemment avec les collèges prioritaires : notre étude récente a révélé que 84% des collèges des quartiers Espoir banlieues étaient en éducation prioritaire (RAR et RRS)

<http://www.association-ozp.net/spip.php?article10218>

IV - Le taux de chevauchement global

Si on ne tient pas compte des ZEP, le taux de chevauchement des différents dispositifs est faible (24%), c'est-à-dire que 76% (310 sur 383) des établissements n'appartiennent qu'à un seul dispositif.

Sur l'ensemble des dispositifs (ZEP compris), le taux de chevauchement est aussi relativement faible (un peu plus de 30%), c'est-à-dire que 69% des lycées (407 sur 534) n'appartiennent qu'à un seul dispositif.

V – Conclusion générale

La comparaison entre les listes de ces différents dispositifs ne permet pas de déceler une cohérence entre eux. L'ensemble donne plutôt l'impression d'une accumulation successive de listes au gré des aléas politiques (l'exemple de l'historique de DERS est significatif, celui d'Eclair également), des variations d'orientation des deux ministères concernés (politique de la Ville et Education nationale) et des effets d'annonce.

Le nombre impressionnant de listes prioritaires publiées depuis quelques années (si on ajoute les 9 listes que nous n'avons pas pris en compte) témoigne de l'imagination dont font preuve les administrations quand il s'agit de créer de nouvelles catégories, et, par la même occasion, de bénéficier d'un effet d'annonce.